

Descriptif de module

Domaine : Santé

Filière : Sage-femme

1. Intitulé du module : La sage-femme et sa profession : art de la sage-femme: professionnalisme et idéologie 2021-2022

Code : BSc – S.SF.370.1001.F.16

Type de formation : Bachelor Master MAS CAS
 Autre

Niveau : Module de base Module d'approfondissement Module avancé Module spécialisé Autre : ...

Type : Module principal Module lié au module principal Module facultatif ou complémentaire Module à option

Caractéristique : Module obligatoire dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 25, al. 1 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Semestre d'automne Autre : ...
 Module sur 2 semestres Semestre de printemps

2. Organisation

Crédits ECTS : 5

Langue principale d'enseignement
 Français Allemand Italien Anglais pour la littérature professionnelle
 Autre

3. Prérequis

Avoir validé le module Avoir suivi le module Pas de prérequis Autre :

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Compétences visées

Compétences génériques

- A. Un savoir approprié aux défis de la politique de santé
- B. Une expertise professionnelle et des compétences méthodologiques
- C. Un comportement professionnel et responsable
- D. Des aptitudes à communiquer, à interagir et à documenter

Compétences spécifiques

- 1. Rôle d'expert-e sage-femme
- 2. Rôle de communicatrice ou communicateur, compétences 2.1 ; 2.4
- 3. Rôle de collaboratrice ou collaborateur, compétence 3.1
- 4. Rôle de manager
- 5. Rôle de promotrice ou promoteur de la santé (Health Advocacy)
- 6. Rôle d'apprenant-e-s et de formatrices ou formateurs, compétences 6.1 ; 6.2 ; 6.4
- 7. Rôle de professionnel-le, compétences 7.1 ; 7.2 ; 7.3 ; 7.4

But

Construire son identité professionnelle sur la base d'un cadre de référence validé, afin d'adapter sa pratique à la diversité des femmes, des nouveaux-nés, des partenaires et des familles, ainsi qu'au contexte dans lequel elle s'exerce.

Objectifs généraux d'apprentissage

- Identifier la diversité des femmes, des nouveaux-nés, des partenaires et des familles, en termes de d'appartenances culturelles, d'organisation familiale et d'histoire personnelle, d'expériences de la maternité, de besoins et ressources.
- Nommer les principaux enjeux de santé publique touchant les femmes en âge de procréer et les familles durant la période de périnatalité en Suisse.
- Intégrer les fondements philosophiques, théoriques, légaux qui encadrent la profession sage-femme ainsi que les modèles de soins et outils qui s'y rapportent.

- Inscrire sa pratique professionnelle dans les cadres prescrits par le système socio-sanitaire suisse et les textes internationaux indicatifs.
- Evaluer l'évolution de son identité professionnelle sage-femme.
- Rechercher activement une collaboration interprofessionnelle et la coopération avec les autres acteurs du système de soins.

5. Contenus et formes d'enseignement

Contenus :

Axe 1 : La personne que je suis et les femmes et familles dont je prends soin

- Expérience des femmes et de leur partenaire durant la période de périnatalité
- Introduction à la santé publique en périnatalité en Suisse

Axe 2 : La personne que je suis, la sage-femme que je deviens

- Histoire des femmes & des sage-femmes
- Cadre professionnel : Cadre philosophique, théorique et modèles de soins
- Outils de communication & Mécanismes de prise de décision

Axe 3 : La sage-femme que je suis dans le système de santé suisse et la communauté sage-femme suisse et internationale

- Système de santé et juridique suisse en lien avec la maternité
- Pharmacologie : droit et prescription
- JISF : Journée internationale de la Sage-femme
- EIP : Enseignement en pratiques collaboratives interprofessionnelles
- JIP : Journées interprofessionnelles

Transversal :

- Construction de l'identité professionnelle sage-femme – diverses activités « Carnet de route »

Modalités pédagogiques

- Cours ex cathedra
- Travaux de groupes
- Moodle – travaux réflexifs
- Action de relation publique JISF
- Travail personnel

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modalités d'évaluation

Oral Ecrit Pratique Théorique

Modalités :

- Semaine 7: Evaluation sommative : test écrit relatif au contenu du premier semestre
- Semaine 29 : Evaluation sommative : présentation orale en groupe

Prérequis pour se présenter à l'évaluation sommative de la semaine 29 :

- Dépôt des travaux personnels ou de groupe sur Moodle selon le programme (dont participation à la JISF)
- Validation du travail de groupe requis à l'issue de la semaine EIP et participation aux JIP

Conditions de validation du module :

Les conditions de validation sont présentées aux étudiants en début de module.

L'étudiant-e doit avoir satisfait aux prérequis pour se présenter à l'évaluation sommative de la semaine 29.

La validation du module est constituée de 2 parties distinctes. Le module est validé si l'étudiant-e obtient au moins la note E à chacune des évaluations sommatives. En cas d'échec, la validation échouée doit être refaite selon des modalités équivalentes.

Le module n'est pas validé et l'étudiant-e :

- bénéficie d'une remédiation si les points obtenus à une ou aux deux évaluations sommatives sont insuffisants (équivalents FX) selon le barème fédéral
- est en répétition si les points obtenus à une ou aux deux évaluations sommatives sont insuffisants (équivalents F) selon le barème fédéral.

La note finale est attribuée par le cumul des points des deux parties en tenant compte des conditions précédentes (validation des 2 parties)

7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation possible Pas de remédiation possible

La note obtenue après remédiation est E (module validé) ou F (échec)

Remédiation :

- Modalités : Equivalente à la partie d'évaluation échouée
- Date : Semaine 37 de l'année académique en cours

Répétition :

- Modalités : Répétition du module dans son intégralité.
Selon l'article 16al 3 du Règlement de filière du Bachelor en Sciences de sage-femme du 14.07.2014, la modalité de répétition doit faire l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module précisant les exigences et les conditions de réussite.
- Délai: Dans l'année académique suivante.
- Conditions de validation du module :
Le module est validé aux conditions fixées dans le descriptif de module de l'année académique de répétition.
La note obtenue après répétition est entre A et E (module validé) ou F (échec).
En cas d'échec, l'étudiant est en échec définitif pour ce module.

8. Remarques

- La présence en cours est requise, en cas d'absences répétées ou d'absentéisme, un travail individuel est demandé

9. Bibliographie principale

- American College of Nurses-Midwives (2016). Shared Decision Making in Midwifery Care. *Position Statement*. <https://www.birthtools.org/birthtools/files/BirthToolFiles/FILENAME/00000000161/Shared-Decision-Making-in-Midwifery-Care-Dec-2016.pdf>
- Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale (2012). *Plan d'études cadre Bachelor 2012, Filière de formation Sage-femme de la Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale*. <https://www.hes-so.ch/data/documents/plan-etudes-bachelor-sage-femme-729.pdf>
- International Confederation of Midwives (2017). *The ICM International Definition of the Midwife*. <https://internationalmidwives.org/our-work/policy-and-practice/icm-definitions.html>
- International Confederation of Midwives (2014). *International Code of Ethics for Midwives* <https://internationalmidwives.org/our-work/policy-and-practice/icm-definitions.html>
- International Confederation of Midwives (2014). *The Philosophy and Model of Midwifery Care*. <https://internationalmidwives.org/our-work/policy-and-practice/icm-definitions.html>
- International Confederation of Midwives (2017). *Definition of Midwifery*. <https://internationalmidwives.org/our-work/policy-and-practice/icm-definitions.html>
- Leap, N. (2009) Woman-centred care or women-centred care: does it matter? *British Journal of Midwifery*, 17(1), 12-16.
- Megregian, M., Emeis, C., & Nieuwenhuijze, M. (2020). The Impact of Shared Decision-Making in Perinatal Care: A Scoping Review. *Journal of midwifery & women's health*, 65(6), 777-788. <https://doi.org/10.1111/jmwh.13128>
- Pairman, S., Pincombe, J., Thorogood, C. & Tracy, S. (2015). "Midwifery Partnership". In *Midwifery: Preparing for practice*. (3rd ed.) Churchill Livingstone Elsevier, Chap. 16, 411-430
- Sandall, J., Soltani, H., Gates, S., Shennan, A., & Devane, D. (2016). Midwife-led continuity models versus other models of care for childbearing women. *Cochrane Database of Systematic Reviews*. <https://doi.org/10.1002/14651858.CD004667.pub5>
- Sandall, J., Coxon, K., Mackintosh, N., Rayment-Jones, H., Locock, L and Page, L. (writing on behalf of the Sheila Kitzinger symposium) (2016). *Relationships: the pathway to safe, high-quality maternity care Report* from the Sheila Kitzinger symposium at Green Templeton College, October 2015. Green Templeton college, Oxford + video de L. Page et ppt
- Shields, S.G. & Candib, L. (2009). *Woman-Centered Care in Pregnancy and Childbirth*. Radcliff Publishing [lire: introduction, pp 1 à 6 (jusqu'à "... women's self-empowerment")]
- The International Childbirth Initiative. (2018). 12 Steps to Safe and Respectful Mother Baby-Family Maternity Care. https://www.whiteribbonalliance.org/wp-content/uploads/2019/11/ICI-full-document_EN_2018-colour_FINAL.pdf

Listes de références bibliographiques spécifiques pour chaque cours

10. Enseignant-e-s

Alessia Abderhalden, Murielle Caldelari, Patricia Perrenoud, Mélanie Picavet, Maeva Pretalli, Franziska Schläppy, Pauline Thomas, Diane Waller, intervenant.e.s externes

Nom des responsables de module : Diane Waller & Pauline Thomas

Descriptif validé le 16.09.21

Par : C. De Labrusse